ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION VIRTUELLE (Plateforme Zoom) Le 6 octobre 2026 17h00PM – 18h30 (HNE)		
Tous les membres sont bienvenus. Si vous n'êtes pas encore inscrit, vous pouvez vous inscrire via Zoom Seuls les membres professionnels disposent du droit de vote. Tous les documents relatifs à la réunion sont disponibles en ligne: Documents de l'AGA ACECP		
ARTICLE	**ACTION**	**DURÉE**
0.0	**Réunion des membres**: 17h00–17h20 HNE	10 min
1.0	**Rappel à l'ordre et remarques préliminaires**: Adam Hatch, président • Règlements de l'assemblée générale annuelle	3 min
1.1	**Reconnaissance des terres**	2 min
1.2	**Présentation du nouveau directeur général:** Eric Collard, Directeur général	3 min
2.0	**Adoption de l'ordre du jour:** Adam Hatch, président Questions relatives à l'ordre du jour. Amendements. **MOTION:** Approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle actuelle.	2 min
3.0	**Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2025:** Adam Hatch, président Questions soulevées par le procès-verbal précédent. Amendements. **MOTION:** Approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2025.	5 min
4.0	**President's Report:** Adam Hatch, président • Résumé et remerciements • Présentation de : o Rapport annuel 2025-2026 Questions soulevées par le rapport du président.	10 min
4.1	**Résolution spéciale des membres:** Adam Hatch, président	10 min

222 Laurier Ave E, Suite 201, Ottawa, ON K1N 6P2 • 613-569-7455 • info@cahp-acecp.ca • cahp-acecp.ca

Les membres habilités à voter sur ces résolutions lors de l'assemblée générale de l'organisation consentent par la présente à adopter les résolutions suivantes, conformément à la *Loi sur les organisations à but non lucratif du Canada* (la « Loi ») :

CONSIDÉRANT QUE L'organisation souhaite modifier ses statuts de pérennité datés du 24 juin 2014 ou aux alentours de cette date (les « statuts ») conformément à l'article 197, paragraphe 1, de la Loi.

IL EST RÉSOLU, À TITRE DE RÉSOLUTIONS SPÉCIALES, QUE:

Autorisation de modifier les statuts:

1. conformément à l'article 197, paragraphe 1, point k), de la loi, la déclaration relative à la répartition des biens restants à l'issue de la liquidation, telle qu'énoncée à l'article 9 des statuts, soit modifiée dans son intégralité par l'insertion, à l'article 9, du texte suivant :

   « Si, au moment de la liquidation, de la dissolution ou de la cessation des activités de l'organisation, celle-ci est également une organisation de collecte de fonds, au sens de la *Loi sur les organisations sans but lucratif du Canada*, l'ensemble de ses actifs restants après acquittement et paiement de ses dettes (à l'exception des biens transférés à l'organisation à la condition qu'ils soient restitués au cédant lors de la dissolution de l'organisation) seront distribués à un ou plusieurs organismes qui sont des « donataires admissibles » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et qui exercent des activités similaires à celles de l'organisation, tel que déterminé par les administrateurs de l'organisation. »

2. l'organisation est par la présente autorisée à rédiger et à déposer un acte de modification ou tout autre formulaire nécessaire auprès de Corporations Canada afin de modifier l'article 9 des statuts ; toutes les modifications apportées aux statuts par les présentes ne prendront effet qu'à compter du dépôt de l'acte de modification ou des formulaires applicables ;

Générale

222 Laurier Ave E, Suite 201, Ottawa, ON K1N 6P2 • 613-569-7455 • info@cahp-acecp.ca • cahp-acecp.ca

	3. l'organisation nomme par la présente le cabinet Lawson Lundell LLP pour agir en tant que mandataire en vue du dépôt des statuts modificatifs ou de tout autre formulaire nécessaire auprès de Corporations Canada ; 4. toutes les mesures prises par les administrateurs, dirigeants ou mandataires de l'organisation qui s'inscrivent dans le cadre des résolutions susmentionnées ou s'y rapportent sont par la présente ratifiées, confirmées, autorisées et approuvées à tous égards en tant qu'actes de l'organisation; et 5. tout administrateur ou dirigeant de l'organisation est par les présentes autorisé et chargé de signer et de remettre ou de déposer tous les documents, avis ou actes (y compris, sans s'y limiter, les statuts modificatifs de l'organisation) et de prendre toutes les mesures jugées nécessaires ou appropriées pour donner effet aux présentes résolutions, ainsi que de signer et de remettre à Corporations Canada et au siège social et siège administratif de l'organisation, les statuts modifiés de l'organisation, accompagnés de toutes les modifications, adaptations et renouvellements qu'un administrateur ou un dirigeant jugera nécessaires ou opportuns, l'approbation de ces modifications étant attestée de manière irréfutable par la signature d'un administrateur ou d'un dirigeant sur lesdits documents. Questions soulevées par la résolution spéciale. **MOTION:** Approuver la résolution spéciale.	
4.2	**Rapport du trésorier:** Nikolas Marsall-Mortiz, trésorier Questions soulevées par le rapport du trésorier.	10 min
5.0	**États financiers (non audités) : juillet 2025 à juin 2026 :** Nikolas Marsall-Mortiz, trésorier Questions soulevées par les états financiers. **MOTION:** Approuver les états financiers non audités pour la période de juillet 2025 à juin 2026.	10 min
5.1	**Renouvellement du mandat du comptable:** Nikolas Marsall-Mortiz, trésorier	1 min

222 Laurier Ave E, Suite 201, Ottawa, ON K1N 6P2 • 613-569-7455 • info@cahp-acecp.ca • cahp-acecp.ca

	Questions et discussion. **MOTION:** Approuver le renouvellement du mandat du comptable.	
5.2	**Nomination d'un commissaire aux comptes:** Nikolas Marsall-Mortiz, trésorier Questions et discussion. **MOTION:** Approuver la nomination du commissaire aux comptes.	1 min
6.0	**Nouvelles affaires**	**30 min au total**
6.1	**Résultats des élections pour les sièges vacants au conseil d'administration:** Adam Hatch, président • Remerciements adressés aux directeurs sortants. • Présentation des nouveaux directeurs. Questions soulevées par les élections. (Aucune motion n'est requise concernant les résultats de l'élection.)	3 min
6.2	**Les Prix de l'ACECP 2026:** Comité des prix	5 min
6.3	**Débat ouvert :** • Période des questions, discussions, d'ajouts au procès-verbal proposés par les commissions, ainsi qu'aux remerciements et hommages.	20 min
7.0	**Prochaine assemblée générale annuelle : octobre 2027** • Proposition de maintenir le format virtuel et d'organiser l'AGA avant la conférence annuelle	1 min
8.0	**AJOURNMENT:** 18h30 HNE **MOTION:** Pour ajourner de l'assemblée générale annuelle.	1 min

222 Laurier Ave E, Suite 201, Ottawa, ON K1N 6P2 • 613-569-7455 • info@cahp-acecp.ca • cahp-acecp.ca